

mirables ont été imprimés et publiés en Angleterre et en Ecosse, nous sera très profitable. Cette visite d'hommes expérimentés et reconnus comme tels, venus ici pour voir de leurs propres yeux, juger par eux-mêmes et publier le résultat de leurs observations au milieu des populations au sein desquelles ils vivent, rendra un grand service au Canada, lui fera plus de bien qu'une centaine d'agents d'immigration salariés, et ne sera pas, d'après moi, un faible facteur pour attirer sur nos rives ceux de l'ancien monde, qui voudront se créer dans le nouveau un foyer prospère. Nous avons lieu de croire que nos vastes territoires du Nord-Ouest seront, comme résultat de cette visite, peuplés par des colons pourvus de ressources suffisantes, et deviendront, comme cela doit être, dans un avenir rapproché, la patrie heureuse de plusieurs millions d'hommes libres et prospères.

J'ai lu les brochures qui ont été répandues sur ce sujet, et je l'ai fait avec un grand plaisir.

Un rapport a été écrit par M. J. T. Wood, un fermier résidant près de Liverpool, en Angleterre, et voici en substance ce que, d'après lui, l'énergie et l'intelligence peuvent remplir dans notre vaste pays. Il dit :

L'une des fermes les mieux dirigées dans le voisinage de Brandon est celle de M. Sandison, et bien que son succès doive être considéré comme bien au dessus de la moyenne, il démontre, toutefois, ce qui est possible d'être réalisé dans un bon district, lorsqu'un cultivateur connaît parfaitement son art, comprend la manière d'exploiter le sol. M. Sandison raconte, lui-même, avec orgueil, comment de simple journalier de ferme qu'il était en 1884 ; comment lorsqu'il était obligé de s'engager comme serviteur à Carberry, il a fait des économies, et s'est trouvé en position d'acquérir graduellement et tranquillement un lopin de terre ; comment en 1886, il commença à cultiver une demi section (320 acres) et comment, après avoir été heureux dans chacune de ses récoltes, il a pu agrandir chaque année, l'étendue de son champ jusqu'à 2,000 acres en culture qu'il possédait en 1890, et dont le prix d'achat est presque entièrement payé. Ce cultivateur a 70 hommes nourris et logés sur sa propriété. Durant la saison qui vient de se terminer, il possédait 40 chevaux et 14 équipes automatiques, et sa récolte en blé, avoine et orge (surtout en blé) a rapporté 60,000 minots. Son établissement est maintenant estimé par lui, à £10,000, et il prouve autant en faveur de la fertilité étonnante du sol et de l'excellence du climat, qu'en faveur du courage de son propriétaire et du savoir-faire de ce dernier. M. Sandison soutient que la comparaison avec le Dakota est plus que favorable au Manitoba, et que les avantages supérieurs de cette dernière province seront bientôt généralement reconnus.

En présence de ces faits, pouvons-nous avoir le moindre doute au sujet de la prospérité et du succès qu'un avenir rapproché réserve à la partie occidentale de notre pays ? Il est, d'après moi, des plus opportuns que les conseillers de Son Excellence aient, vers la fin de l'année dernière, fait part au gouvernement de la grande république située au sud de notre territoire, de notre désir de nous mettre en rapport avec lui pour développer le commerce entre les deux pays. En agissant ainsi, le présent gouvernement a simplement suivi la politique inaugurée par lui en 1879, lorsqu'il la formula dans un acte qui est resté depuis placé dans nos statuts.

Notre gouvernement ayant manifesté au gouvernement des Etats-Unis son désir de traiter avec lui, c'est un sujet de très grande satisfaction pour nous, d'apprendre que le mois d'octobre prochain a été fixé pour tenir une conférence devant s'occuper, non seulement d'affaires commerciales, mais de tâcher aussi d'arriver, si possible, à un règlement amical de toutes les questions en litige entre les deux pays, y compris la question des pêcheries et le conflit relatif à la mer de Behring.

Les travaux de cette conférence seront suivis, je crois, avec une très-grande attention par tout le peuple de l'Amérique du Nord. Les relations et les intérêts des habitants des deux pays qui forment la partie nord de ce continent, sont, au point de vue commercial et social, étroitement unis sous plusieurs rapports, et si une réciprocité équitable peut s'établir dans le sens de l'ancien traité de 1854, les deux pays en profiteront beaucoup, et les divers partis politiques en Canada l'accueilleront avec faveur.

Mais tout en faisant cette déclaration, et bien que je sois d'avis que le peuple du Canada soit disposé à faire de grandes avances pour obtenir un traité de réciprocité à des conditions équitables et honorables pour le Canada et les Etats-Unis, je crois, en même temps, être l'interprète des sentiments de la grande majorité des électeurs du Canada, tels que manifestés par les récentes élections, déclarant que le peuple canadien, tant que nous resterons unis à l'Angleterre—et j'espère que nous y resterons toujours—tant que nous nous trouverons sous la protection du drapeau anglais, comme nous nous y sommes trouvés depuis plus d'un siècle ; tant que nous pourrions nous appuyer sur le bras puissant de la mère-patrie, sur son armée et sa marine—tant que nous nous trouverons dans cette situation, le peuple canadien, dis-je, n'acceptera pas un arrangement par lequel le contrôle de notre tarif serait livré au congrès de Washington, et par lequel notre tarif favoriserait au détriment de la mère-patrie un pays étranger, malgré toute notre estime pour le peuple de ce pays.

Vu que la conférence projetée a pour objet d'étudier non seulement la question des relations commerciales entre les deux pays, mais aussi de régler les autres questions pendantes entre eux, il est donc opportun que le *modus vivendi* soit continué pendant une autre année. Ce *modus vivendi*, comme la chambre le sait, fut adopté pour donner au sénat des Etats-Unis le temps de ratifier le traité de 1888. Ce traité, comme nous le savons, M. l'Orateur, n'a pas été ratifié ; mais aujourd'hui, vu la conférence qui doit être tenue à Washington, nous devrions ne rien faire qui fût de nature à produire le moindre froissement dans les relations amicales qui existent entre les deux pays.

En conséquence, je crois que les honorables députés des deux côtés de la chambre, voyant que cette conférence aura bientôt lieu, comprendront l'importance qu'il y a de continuer le *modus vivendi* durant une autre année, afin d'empêcher qu'il n'arrive quelque chose qui pourrait porter atteinte aux relations amicales qui existent aujourd'hui entre les deux pays, ou qui offrirait des difficultés plus grandes aux représentants des deux pays quand ils se réuniront à Washington, pour discuter les sujets dont il est question.

Un examen du *modus vivendi* me rappelle la question qui se rapporte aux pêcheries de notre pays, et vu que je viens d'un comté maritime où réside un grand nombre de pêcheurs, je sais que la chambre me pardonnera si je consacre quelques instants à ce sujet. Nous qui vivons dans les provinces maritimes, nous apprécions les pêcheries du Canada plus que ne le fait le peuple des provinces occidentales.

Ces pêcheries sont d'une grande importance, et sont une source considérable de travail pour un grand nombre d'hommes, et elles donnent, je crois,